



## Achat immobilier

-----  
Par Humh2o

Bonjour,

Je suis actuellement en alternance et j'ai un cdi mi septembre avec une période d'essai de 4 mois.

Je cherche à acheter une maison rapidement et je voulais savoir s'il était possible d'acheter le bien avec une SCI familiale et que la SCI me revende le bien à la fin de ma période d'essai (pour pouvoir avec un compromis de vente en cours pour faire la demande de prêt à la banque).

Si c'est possible, à combien dois-je m'attendre de frais de notaire pour cette vente entre la Sci et moi ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous confondez vitesse et précipitation.

Avec un tel scénario vous allez payer 2 fois les frais de notaire, plus les frais de constitution et de dissolution de la SCI.

Est-ce bien raisonnable ?

Attendez plutôt quelques mois pour souscrire un prêt et acheter.